



**EXAMENS 2021 :
EN L'ÉTAT LA SITUATION EST INTENABLE !**

ÉPREUVES BOYCOTT TERMINALES 2021

À QUELQUES JOURS DES PREMIÈRES ÉPREUVES
TERMINALES

REFUSONS DE FAIRE SEMBLANT !

Refusons le faux-semblant d'une situation sanitaire réglée, refusons le faux-semblant d'une formation normale pour nos élèves, refusons le faux-semblant d'un traitement équitable de tous et toutes les candidat.es...

Devant l'immobilisme des Ministères de l'Agriculture et de l'Éducation Nationale, le SNETAP-FSU appelle les personnels à boycotter l'ensemble des épreuves terminales des examens 2021 – surveillance des examens – passage des oraux - correction des copies. Il dépose un préavis de grève en ce sens.

Il appelle les personnels à soutenir les élèves, étudiant·es et apprenti·es et les parents d'élèves dans l'action contre la tenue des épreuves terminales et leur demande du passage au Contrôle continu.

EXAMENS 2021 :

EN L'ÉTAT LA SITUATION EST INTENABLE !

À quelques jours des premières épreuves des examens 2021, le SNETAP-FSU ne change pas de point de vue sur le Contrôle continu mais fait le constat d'une situation devenue intenable pour les élèves, étudiant·es, apprenti·es et les personnels :

1 – intenable parce que la DGER n'a pas voulu entendre les demandes des personnels, dès le mois de septembre, d'un aménagement des examens et des contenus de formation,

2 – intenable parce que le maintien des épreuves terminales ne garantit plus l'égalité de traitement de tous et toutes les candidat·es au sein de l'EA et avec ceux et celles de l'Éducation Nationale,

3 – intenable parce qu'à cette heure les services de la DGER sont incapables d'expliquer concrètement comment seront mis en œuvre les aménagements annoncés par Jean Michel Blanquer,

4 – intenable parce que les aménagements proposés seraient un déni du travail réalisé par les élèves, étudiant·es et apprenti·es, par les équipes éducatives tout au long des deux ans de formation et par les jurys au moment de la correction des examens,

5 – intenable au regard de la situation sanitaire encore fragile, incompatible avec un brassage des candidat·es entre différents établissements,

6 – intenable car Jean Michel Blanquer s'est autorisé, en catimini durant les vacances d'hiver, à modifier les conditions d'examens 15 jours avant les épreuves,

7 – intenable parce que la DGER a été incapable de payer le travail réalisé par les enseignant·es l'an passé pour la correction des rapports de stage.

DANS CES CONDITIONS REFUSONS DE FAIRE SEMBLANT, BOYCOTTONS LES ÉPREUVES TERMINALES DES EXAMENS 2021



EPREUVES
TERMINALES
2021
Boycott